



Paris, le 12 mai 2014

5^e édition de
"3 minutes pour convaincre" (Positive Entreprise / BFM Business)

Plus que 3 semaines pour soumettre les dossiers
(date limite de dépôt: 31 Mai 2014)

Pour la cinquième année consécutive, Positive Entreprise donne la parole à l'entreprise sur BFM Business. 15 entrepreneurs, dont le projet aura été sélectionné par un comité d'experts, auront "3 minutes pour convaincre" à l'antenne de BFM Business, en septembre 2014, dans l'émission Good Morning Business de Stéphane Soumier.

Pour participer à cette cinquième édition, les candidats ont jusqu'au 31 mai 2014 pour déposer leur dossier sur le site www.3minutespourconvaincre.com : présentation corporate, Business Plan détaillé et CV des fondateurs

"3 minutes pour convaincre" est une opportunité unique de convaincre des nouveaux clients, partenaires, ou investisseurs. Les informations concernant la société et le contact de l'entrepreneur, ainsi que le podcast de son interview seront mis en ligne sur le site www.3minutespourconvaincre.com dès leur passage à l'antenne. Les lauréats pourront être directement contactés par les auditeurs désireux d'en savoir plus.

Positive entreprise et BFM Business remercient tout particulièrement les membres du comité d'experts et les sponsors de l'édition 2014.

"Les 12 experts sont déjà au travail et analysent les premières candidatures. Nous sommes enthousiasmés par la qualité des dossiers que nous recevons et ne pouvons qu'encourager les entrepreneurs à franchir le pas ! 3 minutes pour convaincre est un vrai booster de notoriété et de développement, comme les anciens lauréats en témoignent ! », se réjouit Nicolas Meunier de Positive Entreprise.

Le comité d'experts

Il est composé de professionnels de la finance, de la communication, du droit et bien sûr d'entrepreneurs, tous portés par l'envie de participer, transmettre, développer la dynamique entrepreneuriale : Thibault Lanxade, Nicolas Meunier, Christian Baumard, Sébastien Appleby, Julien Pagezy, Dominique Grillet, Laurent Nizri, Isabelle Vendeville, Christophe Lahon, Olivier Schwab, Antoine Fournier, Stéphanie Le Beuze. Les experts sont présentés sur le site www.3minutespourconvaincre.com.

Sponsors

Openways, Ha+PME, Les Jules, NetcoSport, Travelstadium, Youboox Net Investissement, Wiseed, Fib&Co, Cabinet Plasseraud, f.iniciativas, groupe Kabo, Thomas Desnot (expert-comptable), Axiona, Toofruit, Cavissima, Valoria Capital et BFM Business.

Contacts

Toutes les informations sur : www.3minutespourconvaincre.com



@3minconvaincre et #3MPC2014

Positive Entreprise | www.positive-entreprise.com

Isabelle Vendeville – Présidente

isabelle.vendeville@virgileavocats.com

Presse | Positive Entreprise

Charline Rico

charline.positive.entreprise@gmail.com

À propos de Positive Entreprise

Positive Entreprise est une association qui vise à favoriser le rapprochement entre les jeunes et les métiers de l'entreprise, par réalisation de publications, par l'organisation de conférences, de séminaires, de réunions et par l'organisation d'actions d'informations ou de lobbying.

Promouvoir le monde de l'entreprise, des commerces, des professions libérales auprès des jeunes, insuffler aux jeunes l'esprit d'entreprise, agir pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre les entreprises et la jeunesse, tels sont les 3 fondamentaux de l'association.